

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., Limited
PUBLISHER

COL. HUGUES J. DE LA VERGNE
PRESIDENT ET ÉDITEUR

Phone Main 3487

Bureau: 520 rue Conti, entre Dé-
catur et Chartres.

Entered as second-class mail matter, at the
Postoffice at New Orleans, La., under Act of
March 3, 1873.

Prix de l'abonnement

EDITION QU'IDÉENNE

Pour les Etats-Unis—	7.50
Six mois	6.75
Trois mois	3.50
Cin mois	3.00
Ces s'abonner—	1.50
Un an	12.15
Six mois	6.10
Trois mois	3.05
Un mois	1.00

EDITION HEBDOMADAIRE

Pour les Etats-Unis—	5.00
Six mois	4.50
Trois mois	2.25
Pour l'Etranger—	7.50
Un an	44.00
Six mois	22.00
Trois mois	11.00
Un mois	3.50

EDITION DU DIMANCHE

Pour les Etats-Unis—	5.00
Six mois	4.50
Trois mois	2.25
Pour l'Etranger—	7.50
Un an	44.00
Six mois	22.00
Trois mois	11.00
Un mois	3.50

Tous les abonnements sont invariably payés d'avance.

Bureau de l'Etat Civil

Naisances.

Mme John J. Abram, 423, Webster, une fille.

Mme Charles J. Scott, 3306, avenue Tulane, un garçon.

Mme James J. Stevens, 233, Laurel, un garçon.

Mme Richard Youngblood, 2106, St. Louis, un garçon.

Mme Louis Fisher, 2381, Tchoupitoulas, un garçon.

Mme Harold W. Graf, 706, Napoleon, un garçon.

Mme Vincent Glaveano, 810, Nord Robertson, un garçon.

Mme Henry Villier, 1018, Ursulines, un garçon.

Mme Frederick B. Seibert, 1633, des Français, une fille.

Mme Fannie Wilson, 3700, Laurel, un garçon.

Mme Benjamin Weller, 1125, Sud Franklin, un garçon.

Mme Charles Warner, 4135, St. Pierre, un garçon.

Mme Joseph M. Lacour, 521, Dufossat, une fille.

Mme Pierre Jean Sabuzan, 1911, Alben, un garçon.

Mariages.

Gérard G. Gaillat et Mme May W. Douglas.

Jean E. Babie et Mme Matilda Pesikay.

Décès.

Ralph Giardino, 22 ans.

John Marks, 36 ans.

John F. Peterson, 27 ans.

Verné Albert Presper, 191, New San-Jean.

Peter Giambola, 9 mois, Park avec une morte.

Rosa Felina Bentley, 9 mois, Hôpital de la charité.

Julia Williams, 5 heures, 1117, Terre-Blanche.

Rosa Lamarcque, 30 ans, 825, Royal.

FICELLETON DE L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

No. 137 Commencé le 3 février, 1916.

Les Deux Petites

GRAND ROMAN PARISIEN

Par

HENRI KEROUË

(Suite.)

Il n'aimait pas Geneviève et, du doigt, démarra Renée.

Ah! ça, mais le malheureux était donc devenu subitement fou...

La paralysie qui l'avait terrassé pendant tant de mois, désertant ses membres, sétais tout à coup logé dans son cerveau.

Il s'apergut de l'effet prochain, et d'une voix qui s'affermissoit de plus en plus:

— Où! je ne suis pas un insensé déclarait-il...

Pendant que j'ai été immobilisé sur mon fauteuil et sur mon lit de douleur, on ne se gêna pas pour parler devant moi...

Que pouvoit-on craindre? Je sais ce que je dis,

ACCIDENT LAMENTABLE.

Triste fin d'une partie de plaisir. Mort du jeune Laprime.

Un grand malheur vient de frapper la famille de M. Charles Laprime de la Nouvelle-Orléans, 3017, Promenade Clotilde. Dimanche matin, le fils de M. Laprime, âgé de 19 ans; Henry T. Orthman, 1408, Toulouse; Mme May Fausteronian, 1406, Magnolia; Mme Hazel Landigan, 3011, Thalia, et Mme Anna Lammarie, 2928, Jena, s'embarquaient dans un canot automobile, à Milneburg. A deux milles du rivage, le jeune Laprime, qui est considéré bon nageur, annonça qu'il allait donner une preuve de son adresse, et il s'élança dans le lac. Dès qu'il repartit à la surface de l'eau, il donna des signes de se mouvoir avec grande difficulté, soudain cria au secours. M. Orthman lui jeta une corde, mais Laprime disparut sous les flots. Orthman se jeta à l'eau, fit plusieurs plongeons afin de secourir son ami, mais ses efforts demeurèrent infructueux. Laprime ne reparut plus. Les propriétaires de canots firent avis de ce qui venait de se passer, se portèrent à l'endroit du sinistre, mais cherchèrent vainement le corps du malheureux jeune homme. On a tué un parti? Le vaste étendue des rivières regnait quelques heures plus tôt pressé de l'endroit. On craint que le jeune Laprime ait été victime d'un de ces monstres marins. Hier matin on continuait les recherches.

Procès en dommages.

Mme Sarah Evans Ward, épouse de M. W. E. Ward, conducteur d'un train ou chemin de fer "Mobile & Ohio R. R. Co." a intenté hier un procès en dommages pour \$30,000, devant la Cour Civile de District, contre la "New Orleans, Texas & Mexico Railway Company". Mme Ward s'était embarquée dans un train de la "Texas Railway Co." par mégarde, sur la fausse indication du porteur de la gare, et aurait jeté hors du train de la compagnie, par le conducteur.

Lucius Dragon, pendant un nombre d'années, contremaître de la Anheuser-Busch Brewing Co., a intenté hier devant la Cour Civile de District, un procès en dommages pour \$8,8812 contre la "New Orleans Railway and Light Co." Dragon déclare dans la pétition que le 29 juillet, 1915, pendant qu'il pilotait son auto, avoir été renversé par un tramway de la ligne Gladstone au coin des Français et Nord Giardine. Le wattman n'aurait pas donné de signaux de danger. M. Dragon fut projeté hors de la voiture et se fractura la jambe gauche et deux côtes, et fut estropié pour le restant de ses jours.

Un suicidé est identifié.

On vient de découvrir que l'individu qui s'est suicidé jeudi matin, en sautant dans le fleuve du ferryboat, du troisième district, est le nommé John Holland, 29 ans, 1710, rue Port. Son corps a été identifié par son beau-père, M. George Faustich.

La Banque Teutonia.

Le dernier dividende du aux déposants de la défunte banque est prêt à être payé. Le montant qui sera distribué se chiffre à \$10,298.14, et on a commencé hier, à payer les dépôts qui recevront 39 pour cent du montant versé.

Mort de Giardino.

Ralph Giardino, fermier du bas de la côte, qui s'était jeté d'une fenêtre du deuxième étage de l'Hôpital de la Charité, et avait passé au travers d'un vitré, lundi dernier, est mort des suites de ses blessures.

La fille de Rosette et d'Alcide Poulin, la veuve, continuaient en désespoir de Renée, dont les dents claquaien, dont le visage livide était horrible à voir.

Notre fille à nous, Renée Villier, c'est celle que jusqu'à présent nous avons appelée Geneviève... par suite d'une imprudence que j'ai commise à Poulin et que je vous expliquerai plus tard.

Si j'ai menti, demandez-le à cette misérable...

N'est-ce pas, fille d'un sinistre voisin, farcie empoisonnée, que j'ai déclenché, cette vérité que je suis prêt à crire devant le tribunal où l'aura condamné ton crime odieux?

N'est-ce pas que tu es bien Geneviève Poulin, que j'ai enlevée de son berceau il y a bientôt dix-huit ans, lorsque de son visage tomba...

Le poison subtil commençait intérieurement à détruire ses ravages.

Une transformation soudaine s'était opérée en elle.

Savoyant vers sa sœur de lait, lui je suis, mon père était un voleur, et je suis une empoisonnée.

Mais ce que je sais aussi, monsieur de Salvadéra, c'est que tu ne criras rien devant les tribunaux... parce qu'on ne juge pas un cadavre, et que, puisque j'ai perdu la partie que j'avais engagée la destinée, je vais mourir.

Eh bien! Oui, crut-elle, oui, je tenterai la main:

Pardon, lui dit-elle, pardon! mais

si mon crime peut avoir un semblant d'excuse, c'est que je l'aimais tant...

A vous tous aussi, pardonnez-moi!

Le vaste étendue des rivières, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible.

Pardon à vous, monsieur le dieu, qui détestez ma nature, pour que ton enfant gâtât

de plus en plus faible